



Accident du travail et congés payés

Par MarMan

Bonjour,

Je suis en CDD

Mon employeur m'a imposé le 13/02 de prendre mes CP à compter du 19/02 et jusqu'à la fin de mon contrat CDD (le 29/02).

Samedi soir 17/02 pendant mon service, j'ai glissé et me suis cogné le genou.

Je suis allée chez le médecin ce jour et celui-ci m'a mis en arrêt accident du travail à compter du 19/02 pour un accident survenu le 17/02 (suspicion fissure ménisque).

J'ai 2 questions :

- mon employeur avait-il le droit de m'imposer ces CP sans respecter un délai de prévenance ?
- mon accident est survenu avant mes CP mais mon arrêt commence le même jour, ai-je droit au report de mes CP d'autant de jours de mon arrêt ?

Merci de votre retour